



22 BD PIERRE MENDES France, 59370 MONS EN BAROEUL – 03.20.33.24.03 – accueilimagine@gmail.com – Facebook : centre social imagine

PROJET EDUCATIF
ACCUEIL COLLECTIF DE
MINEURS
2025-2027

Application au 01/07/2025

Préambule

Association de loi 1901, le centre social est une association dont le conseil d'administration est composé :

- D'habitants
- D'associations partenaires
- De représentants d'institution (Caisse d'Allocations Familiales et 3 élus du conseil municipal de la ville de Mons en Baroeul)

L'association a pour objet de favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier dans une perspective de développement de la cohésion sociale et de prévention contre toutes les formes d'exclusions.

Elle se propose d'étudier, de mettre en œuvre, de participer à toutes les initiatives susceptibles de répondre, dans ce cadre et avec cet objectif, aux aspirations individuelles et collectives de Monsois, notamment dans les domaines social, sanitaire, culturel, environnemental, de l'animation, de l'accueil de loisirs et liées à la citoyenneté.

Le centre social de Mons en Baroeul se reconnaît dans les valeurs de la Charte de la Fédération des centres sociaux : **Dignité humaine, Démocratie, Solidarité.**

L'association s'engage à respecter la liberté de conscience et s'interdit toute discrimination.

Le centre social : son projet, son agrément, sa participation au PEDT

Le centre social Imagine dépose dans le cadre de sa démarche d'agrément un projet partagé sur l'axe animation globale et l'axe famille qui répond à une démarche de co-construction entre salariés, habitants, bénévoles et partenaires résultat d'une analyse, d'un regard sur le territoire, d'enjeux prioritaires et d'une déclinaison d'actions.

L'accueil de loisirs extrascolaire, périscolaire, adolescent les séjours, l'accueil jeunes sont des outils qui répondent à des enjeux du territoire et à des besoins des familles qui sont notamment :

- Avoir une offre de loisirs adapté à ses besoins et aux besoins de l'enfant
- Offrir un temps de répit à certaines familles
- Offrir un cadre sécurisant aux enfants leur permettant l'accès à des loisirs de proximité
- Vivre un temps de vacances

Le centre social participe dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) à des instances partenariales qui permettent de faire vivre le PEDT porté par la ville et dans lequel certains axes sont développés auprès des différents publics (petite enfance, enfance, jeunesse).

Finalités éducatives des Accueils Collectifs de Mineurs

Ces finalités ont été travaillées entre salariés et entre administrateurs/salariés afin de partager les constats, les points de vue, les idéaux et se mettre d'accord sur : que doit apporter l'accueil de loisirs dans la vie de l'enfant ? dans la vie du jeune ? quelle est la plus-value ?

Elles s'inscrivent dans le projet social agréé sur la période 2024-2027.

la CITOYENNETÉ face aux MÉDIAS

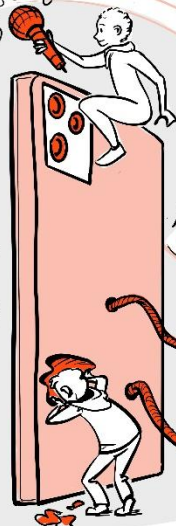
PROJET SOCIAL 2024 - 2027



Rendre conscient le rapport à l'information et aux médias



des individus et des groupes



CRÉER des ATELIERS de DÉCRYPTAGE de l'INFORMATION



ORGANISER des DÉBATS et RENCONTRES avec des PROS des MÉDIAS



ACTIONS

- CRÉATION D'UN MÉDIA "À MA HAUTEUR"
- PODCASTS POUR "RADIO IMAGINE"
- JOURNAL "LA VOIX D'IMAGINE"

ACTIONS

- RENDEZ-VOUS INTER-GÉNÉRATIONNELS DOCU-CINÉ-DÉBAT
- PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME
- ATELIERS "IMAGINE DEBUNKE" POUR DÉCRYPTER L'INFORMATION

SOLIMEN ELHAYOUNGUE PESSINE

ACCOMPAGNER les PLUS FRAGILES

PROJET SOCIAL 2024 - 2027



Accompagner les habitants les plus fragilisés



à se saisir des dispositifs de droit commun

PROMOUVOIR l'ACCÈS aux DROITS



RÉDUIRE les INÉGALITÉS par des ATELIERS



FAVORISER l'ACCÈS aux SOINS



ACTIONS

- PERMANENCE JURIDIQUE
- LA GUITOLINE
- BORNE NUMÉRIQUE
- ATELIERS NUMÉRIQUES
- SEMAINE THÉMATIQUE DROITS DES ENFANTS
- RAPPROCHEMENT POLICES / HABITANTS

ACTIONS

- ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES RSA
- ORIENTATION DES JEUNES (CV, DÉCLIC, STAGES)
- ATELIERS DE LANGUE FRANÇAISE
- OPEN BADGES POUR VALORISER LES COMPÉTENCES

ACTIONS

- OUVERTURE DES DROITS SANTÉ
- ATELIER SPORT DANS LES ASSIETTES
- ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ
- ATELIERS CUISINE
- BILANS DE SANTÉ AVEC PASTEUR

SOLIMEN ELHAYOUNGUE PESSINE



Quelques notions importantes :

- **Les vacances** Un loisir imposé n'est pas un loisir, la notion de vacances est liée à la notion de liberté. Il me paraît évident que l'enfant doit en dernier recours avoir le choix entre plusieurs offres d'activités de loisirs, le choix d'y participer ou non, voire même le choix de ne pas faire, s'il entend la notion de loisir de cette façon.
- **La construction de l'adulte de demain** : l'enfant doit participer à l'élaboration des règles de vie pour permettre une vie de groupe harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partagé, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement..).
- **Le lien parents/enfants/centre social** : le centre social est au cœur d'une vie de quartier, accompagne les familles et les individus ; l'accueil de loisirs participe de cet accompagnement bienveillant, respectueux et dans lequel il est visé l'émancipation et le développement du pouvoir d'agir des usagers/adhérents. En ce sens, il n'est pas un mode de garde mais une volonté de confier ses enfants à une organisation associative qui incarne des valeurs de solidarité, de tolérance et de partage.
- **L'expérimentation et le développement des compétences** : enfants, jeunes développement de multiples talents dans le cadre des ACM, animateur, directeurs, organisateurs construisent des projets qui permettent ce développement de compétences qui passent par l'organisation de stage, de découvertes culturelles, d'expérimentation de nouvelles formes d'animation.

Des finalités plus précises ont été déclinées en fonction des ACM.

Accueil de loisirs 2/11 ans	Accueil jeunes Accueil 11/14 ans
<ul style="list-style-type: none"> L'accueil de loisirs est un lieu où l'enfant prend plaisir dans ce qu'il entreprend, où il apprend autrement et de manière ludique pour l'aider à grandir <i>Exemples d'orientation du projet pédagogique : associer les enfants aux activités, proposer des animations de qualité, activités inédites</i> 	<ul style="list-style-type: none"> L'accueil jeunes est un lieu de développement des compétences du jeune afin de le préparer à la vie adulte <i>Exemples : démarche projet avec autonomie progressive</i>
<ul style="list-style-type: none"> L'accueil de loisirs est un lieu où l'enfant vit des situations de découverte : à la fois avec d'autres publics , notamment âgés et dans des lieux inhabituels <i>Exemples d'orientation du projet pédagogique : activités, jeux dans d'autres quartiers de Mons en Baroeul, découverte de lieux culturels, rencontres intergénérationnels avec structures personnes âgées</i> 	<ul style="list-style-type: none"> L'accueil de loisirs est un lieu où le jeune est amené à agrandir son horizon <i>Exemples d'orientation du projet pédagogique : découverte d'activités inédites, activités culturelles, expériences, activités dans d'autres lieux qu'au Centre social, dans d'autres quartiers/territoires</i>
<ul style="list-style-type: none"> L'accueil de loisirs est un lieu de développement/consolidation des liens avec les parents , premiers éducateurs de l'enfants <i>Exemples d'orientation du projet pédagogique : inviter les parents, les associer aux orientations, entamer avec eux une réflexion sur l'évolution du mode de garde</i> 	<ul style="list-style-type: none"> L'accueil de loisirs est un lieu qui favorise la rencontre avec l'autre <i>Exemples d'orientation : activités intergénérationnelles, rencontres avec d'autres associations</i>

A compter du 01/07/2025 Fonctionnement de l'ACM 2/11 ans

Les ACM fonctionnent durant l'année scolaire :

- En extrascolaire : toutes les vacances scolaires de 9h à 12h et de 14h à 17h. Différents lieux sont possibles : écoles du territoire, centre social Imagine
 - o Des sorties à la journée peuvent être proposées. Il n'y a pas de service de restauration.
- En périscolaire, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h le mercredi au sein du centre social Imagine et de l'école Petit Prince

Les départs anticipés ne sont pas autorisés du fait du temps d'accueil restreint.

Des séjours courts accessoires aux accueils de loisirs peuvent se mettre en place en complément.

Durant les vacances , les inscriptions se font à la semaine. Les familles auront le choix de s'inscrire matin ou après-midi.

Fonctionnement de l'accueil adolescents 12/13 ans et de l'accueil jeunes 14/17 ans :

L'accueil jeune fonctionne en semaine scolaire : mercredi après-midi de 14h à 19h30, vendredi soir de 18h à 19h30 et sur des actions spécifiques le week end au sein du centre social Imagine.

L'accueil jeunes fonctionne pendant toutes les vacances scolaires de 14h à 19h ; des sorties à la journée peuvent se mettre en place également.

L'accueil adolescents 12/13 ans fonctionne en semaine scolaire : mercredi après-midi de 14h à 19h30, vendredi soir de 18h à 19h30 et sur des actions spécifiques le week end au sein du centre social Imagine.

L'accueil adolescent fonctionne pendant toutes les vacances scolaires de 14h à 19h ; des sorties à la journée peuvent se mettre en place également.

L'été des séjours peuvent également être organisés.

Les moyens pour permettre le fonctionnement de l'ACM

Les locaux et espaces utilisés :

L'accueil adolescent se situe dans les locaux du centre social Imagine, 22 bd Pierre mendés France. C'est un bâtiment de 700m² mis à disposition par la mairie qui est situé dans le quartier du Nouveau Mons à Mons en Baroeul. Les locaux et un des toilettes de la structure sont adaptés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Pour l'accueil extrascolaire, des écoles mises à disposition par la ville seront utilisées.

La constitution de l'équipe et les modalités de recrutement de l'équipe

La responsable du secteur petite enfance/enfance comme le responsable de l'accueil jeunes recrutent et encadrent les animateurs. Le nombre d'animateurs occasionnels recrutés par notre responsable dépend de la période et du nombre d'inscrits.

Les outils d'information et de relations avec les familles.

Des flyers sont distribués aux parents lorsque des activités particulières sont mises en place. Des autorisations doivent être signées par les parents. Elles concernent la participation aux activités, le droit à l'image, les dispositions en cas d'accident. Une fiche sanitaire de liaison doit être complétée et signée par les parents. Par ailleurs, un règlement est présenté aux parents. Nous systématisons les autorisations parentales pour les activités dont les horaires sont en décalés par rapport aux horaires habituels.

La communication des actions se réalise via les réseaux sociaux, via notre site internet et nous relayons également l'information avec les ENT des écoles.

Les temps de concertation pour les préparations des équipes.

Des réunions de préparation entre animateurs sont programmées et animées par les responsables. L'équipe y aborde les questions organisationnelles, les problématiques comportementales ou, parfois, les situations familiales qui nécessitent que nous intervenions auprès des parents.

Les modalités d'organisation des activités.

Le temps des vacances et des loisirs est un moment privilégié pour changer de rythme, s'ouvrir à d'autres modes de vie, à d'autres cultures. Les expériences vécues en dehors de la famille et de l'école sont toutes aussi importantes pour comprendre le monde dans lequel on vit et y trouver sa place. Les

accueils collectifs pendant les vacances et les temps de loisirs peuvent permettre aux enfants de découvrir d'autres repères, de s'ouvrir aux autres et d'apprendre par le jeu et l'expérimentation.

Les modalités d'évaluation et de suivi du projet.

L'évaluation du projet éducatif est réalisée lors des temps d'évaluation du projet social de la structure. Elle fait l'objet d'une concertation entre les membres de l'équipe du centre social et les administrateurs et les partenaires. Il s'agit, notamment, de vérifier la cohérence de l'ACM avec les orientations et objectifs du centre social et le public fréquentant le centre social.

Un comité d'usagers ALSH se met en place.

L'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de trouble de la santé

Lors de l'inscription, un rendez-vous préalable sera pris avec les responsables afin d'évaluer la possibilité d'un accueil et mettre en œuvre si possible des réponses adaptées.

Formation et accompagnement

L'organisation pédagogique de l'accueil de loisirs va évoluer. D'un fonctionnement classique par groupe, l'objectif est d'amener un fonctionnement souple en mettant en avant les compétences des enfants et des jeunes et en décloisonnant les âges pour permettre un échange de savoirs, de la solidarité, la création de liens par affinités.